



## RESSOURCES ▲ LOGISTIQUES

GEIQ: la solution Ressources Humaines du pôle d'excellence Euralogistic

### Qu'est ce qu'un GEIQ ?

Juridiquement, le GEIQ est un groupement d'employeurs. Il obéit aux dispositions du code du travail (articles L127-I et suivants du code du travail).

Le groupement d'employeurs a pour vocation de permettre à des personnes physiques ou morales de se regrouper dans une structure spécifique pour employer en commun, un ou plusieurs salariés.

Il peut, en outre, apporter à ses membres et à eux seuls, une aide ou conseil en matière d'emploi ou de gestion des ressources humaines.

Les salariés sont mis à disposition des adhérents en fonction des besoins exprimés, et notamment afin de répondre à un besoin de salarié à temps partiel, de bénéficier ponctuellement d'une personne qualifiée, de faire face à un pic d'activité ou saisonnier, de former et de qualifier.

Le GEIQ regroupe des adhérents qui, pour résoudre leurs problèmes d'emploi, parient sur le potentiel de demandeurs d'emploi en difficultés. Ainsi, le GEIQ est une structure qui embauche directement certains publics ciblés (jeunes sans qualification, demandeurs d'emploi, ...) puis les met à disposition des entreprises adhérentes en organisant une alternance entre apprentissages théoriques et situations de travail concrètes.

### Quels sont les nombreux avantages apportés par le GEIQ Ressources Logistiques à ses adhérents ?

#### *Une mise à disposition de personnel « clé en main ».*

- Mise en place d'une filière de recrutement (positionnement, tests, entretiens, présélection des candidats...).
- En sa qualité d'employeur, le GEIQ décharge l'entreprise de toutes les formalités administratives (DUE, contrat de travail, bulletins de salaire...).
- Une organisation de la formation optimisée. Totale indépendance de la structure (animateur dédié et gestion par les entreprises).
- Un accompagnement professionnel mais également social des salariés (mise en place d'un double tutorat. L'accompagnement socioprofessionnel dont bénéficient les salariés de GEIQ permet de diminuer les risques de ruptures anticipés).
- Une mise à disposition de personnel à un coût compétitif (les tarifs de mise à disposition sont déterminés par les adhérents).

### Quels sont les métiers proposés par le GEIQ ?

- le Cariste d'entrepôt ;
- le Préparateur de commandes en entrepôt ;
- l'Agent Magasinier ;
- le Conducteur routier tous véhicules (TP 128 et 148).

## Les Aspects budgétaires du GEIQ ?

Un droit d'entrée (versée une seule fois) : 150 Euros.

Une cotisation annuelle : 300 Euros HT.

Le coût horaire de mise à disposition est de 17 euros HT l'heure de mise à disposition effective. L'entreprise ne paye que le TTE. Toutes les autres heures et indemnités sont facturées au coût de revient.

Bien que n'étant pas l'employeur, l'entreprise perçoit également l'aide au tutorat.

Les formations mises en place ne sont pas imputables au budget formation de l'entreprise utilisatrice.

## Organisation type d'une session.

- Information collective ;
- test pratique et théorique ;
- analyse des candidatures et première présélection ;
- entretien avec le GEIQ et /ou assisté d'un professionnel de la branche ;
- proposition des candidatures retenues aux entreprises utilisatrices ;
- choix de l'entreprise sur le(s) candidat(s) ;
- immersion en entreprise (3 à 5 jours) ;
- démarrage du contrat ;
- passage des titres professionnels ;
- **mise à disposition en entreprise.**

*Le GEIQ Ressources logistiques est une action en parfaite cohérence avec le pôle d'excellence logistique EURALOGISTIC (Infos : CCI de LENS - L. Desprez au 03 21 69 23 18).*

*Projet soutenu par la FNTR et la CGPME.*

## Contacts :

**Laurent LION**  
Directeur.  
06.21.35.34.41

**Hanène BETINA**  
Chargée de développement.  
06.22.32.23.07

**GEIQ Artois Littoral/ Ressources Logistiques**  
91 rue Jean Jaurès  
62800 Liévin  
Tel/fax : 03.21.74.98.68  
Mail : [geiqressourceslogistiques@orange.fr](mailto:geiqressourceslogistiques@orange.fr)